



BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis n°20-116762

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/20-116762/officiel>

Avis de marché

Département(s) de publication : **25**

Annonce No **20-116762**

Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Besançon.

Correspondant : anne VIGNOT, 02 rue megevand 25000 Besançon adresse internet :

<http://marches.grandbesancon.fr> .

Objet du marché : conception, édition, diffusion et distribution du catalogue de l'exposition "Juliette Roche (1884-1980), l'insolite" au musée des beaux arts et d'archéologie de la Ville de Besançon.

Caractéristiques principales :

le marché fait l'objet d'une décomposition en plusieurs tranches : la tranche ferme (Tf) comprends la conception(graphisme, impression, mise en page), l'impression, l'édition, la diffusion et la distribution du catalogue en préachat du musée; la tranche optionnelle 1 (To001) comprends le réassort de 500 exemplaires supplémentaires hors préachat. Le marché définit la consistance et les modalités d'exécution des prestations de chaque tranche

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : la part à bons de commandes du marché est conclue sans montant minimum et avec un montant maximum limité à 40,00% du montant global du marché. Elle sera exécutée par émission de bons de commande successifs, selon la survenance des besoins.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 15 novembre 2020.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015

ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 ,46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 30 %;
- valeur technique : 50 %;
- le prix de vente du catalogue : 20 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 22 octobre 2020, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires : la transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur www.marches-securises.fr. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de consultation.

La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume).

La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

L'Offre technique déposée devra comprendre des propositions de papiers et échantillons imprimés adaptés à la reproduction de photographies d'artistes, afin de juger de l'aspect esthétique, du graphisme et du style de papier. Il devra être parvenu avant la date et l'heure de réception des offres à l'adresse suivante : Ville de Besançon/Entrée C/Niveau 0, 2 rue Mégevand - 25034 Besançon Cedex.



BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30 septembre 2020.